



OFFRE D'EMPLOI

Nom de la collectivité : Mairie de PUNAAUIA

Emploi : 01 chargé de projets développement durable (responsable développement des territoires)

Catégorie : A B C D
Niveau de diplôme **OBLIGATOIRE** : Sans diplôme DNB, BEP, CAP BAC BAC+3
Spécialité : Administrative Technique Sécurité civile Sécurité publique
Domaines : Bâtiment Environnement Restauration scolaire Systèmes d'informations Tous domaines

Grade(s) : Conseiller, Conseiller qualifié, Conseiller principal

Date limite de dépôt des candidatures : **vendredi 11 octobre 2024 à 14h30**

Emploi à pourvoir à compter du : Prévisionnel novembre 2024

Type de recrutement : permanent temporaire (durée du CDD en mois :)

Localisation : Commune de PUNAAUIA – SERVICE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Temps de travail : temps complet temps non complet (durée hebdomadaire : ... heures)

Rémunération : Conditions statutaires de la Fonction publique communale

Missions principales :

Rattaché(e) à la cheffe du service développement durable, le/la chargé(e) de projets développement durable œuvre à une meilleure gestion des différents milieux du territoire communal, en mettant en œuvre les projets de développement durable.

Il/elle travaille en mode projet et s'assure de la réussite des actions définies, en tenant compte de l'ensemble des spécificités, notamment réglementaires, techniques, environnementales et financières.

De manière plus globale, il/elle est force de propositions sur des actions innovantes et durables.

Il/elle intervient en étroite collaboration avec le chargé de concertation, qui permet de garantir l'acceptabilité sociale de ses projets.

Ses missions transversales lui imposent de travailler en étroite collaboration avec l'ensemble des services communaux et d'entretenir des relations privilégiées avec l'ensemble des acteurs extérieurs liés à cette thématique.

Dans ce cadre, sans être une liste exhaustive de ses missions, il/elle a pour rôle principal de :

1. Gérer de manière concertée la vallée de la Punaru'u, notamment à travers le Conseil de gestion, de protection et de valorisation de la vallée :

- Définir les thématiques à aborder en Conseil de gestion, aussi bien en séances plénières qu'en ateliers, préparer les documents de travail et le planning de rencontres correspondant ;

- Mettre en œuvre et/ou s'assurer de la mise en œuvre des actions proposées dans le cadre de la concertation, effectuer leur suivi et évaluer leurs impacts ;
 - Etablir le bilan du Livre Blanc et proposer une stratégie pour la période 2025-2035 ;
 - Co-piloter, avec Fenua ma, le projet de réhabilitation de l'ancienne décharge communale ;
 - Co-piloter, avec le service études et aménagement, le projet de Plan d'aménagement de détail jusqu'à son approbation en Conseil des ministres ;
- 2. Gérer de manière concertée le lagon, notamment à travers le Comité de gestion des Zones de pêche réglementée :**
- Confirmer les souhaits d'évolution de la réglementation relative aux ZPR et parvenir à cette dernière ;
 - Définir, en partenariat avec le chargé de concertation, la stratégie de concertation afin de redynamiser le Comité de gestion ZPR ;
 - Définir les thématiques à aborder en Comité de gestion, aussi bien en séances plénières qu'en ateliers, préparer les documents de travail et le planning de rencontres correspondant ;
 - Mettre en œuvre et/ou s'assurer de la mise en œuvre des actions proposées dans le cadre de la concertation, effectuer leur suivi et évaluer leurs impacts ;
 - Contribuer à la concrétisation d'un Plan de Gestion de l'Espace Maritime (PGEM) sur PUNAAUIA en définissant une réglementation de l'ensemble des usages du lagon en partenariat avec les usagers et les autorités compétentes ;
 - Participer à la préservation de la faune et flore marine en accompagnant les initiatives extérieures telles que les aires marines éducatives, les actions associatives autour de la protection des coraux et des espèces marines, etc.
- 3. Impulser et organiser une gestion intégrée et systémique des différents milieux du territoire communal :**
- Apporter son expertise et participer à l'analyse des dossiers d'autorisations nécessitant un avis en matière de préservation et de protection environnementale ;
 - Apporter appui et expertise aux différents services de la Commune dans le cadre de projets durables et innovants en matière d'aménagement du territoire (mobilité, maîtrise de l'énergie, etc.) ;
 - Contribuer à la création d'outils et schémas pour une bonne prise en compte des thématiques d'adaptation au changement climatique, de transition énergétique, d'atténuation de l'empreinte carbone dans tous les projets de la Collectivité ;
- 4. Participer au fonctionnement général du service :**
- Passer les marchés nécessaires à la réalisation des missions, depuis la consultation jusqu'à l'achèvement des prestations et effectuer le suivi de l'exécution de ces derniers ;
 - Effectuer le suivi des courriers (réception, enregistrement, rédaction des courriers réponses,...) ;
 - Contribuer aux exercices de préparation budgétaire, de programmation et de réalisation des bilans annuels ;
 - Participer aux réunions en lien avec la thématique et/ou représenter la cheffe de service à toutes les réunions liées à la thématique ;

HÔTEL DE VILLE

- Préparer les documents d'aide à la décision (document de travail des commissions, projets de délibérations, notes,...);
- Constituer des dossiers de cofinancement si besoin ;
- Accueillir et encadrer des stagiaires ;
- Suivre et mettre en œuvre les procédures définies par la hiérarchie.

Recrutement ouvert soit à :

- Tout fonctionnaire communal de spécialité et de grade équivalent,
- Lauréat du concours de « conseiller » de la Fonction publique communale de la spécialité « technique »,
- Lauréat de l'examen professionnel « conseiller qualifié » de la Fonction publique communale de la spécialité « technique »,
- Tout fonctionnaire autre que communal de spécialité et de grade équivalent (en détachement),
- En l'absence de candidat précédemment cité, le recrutement est ouvert à toutes personnes répondant aux conditions statutaires, recrutement en CDD d'une durée de 2 ans.

Profil recherché :

- Minimum licence dans le domaine de l'environnement, du développement durable ou de l'aménagement,
- Expérience professionnelle de 2 ans minimum sur un poste de chargé de projets,
- Expérience professionnelle significative dans une administration publique,
- Excellentes qualités rédactionnelles, notamment en matière de textes règlementaires,
- Excellentes qualités d'analyse et de synthèse,
- Connaissances en droit de l'environnement,
- Excellentes connaissances du territoire,
- Bonnes connaissances du contexte local,
- Capacités à travailler en équipe.

Le dossier de candidature doit être composé des pièces suivantes :

- Lettre de motivation et CV, Lettre de motivation et CV,
- Acte de naissance,
- Copie d'une pièce d'identité (passeport ou carte d'identité en cours de validité),
- Copie du permis de conduire,
- Copie des diplômes et autres attestations,
- Attestation d'affiliation à la CPS (ce document est à retirer à la CPS. Il ne s'agit pas de la carte verte).
- Si vous êtes fonctionnaire :
 - o Copie des arrêtés de nomination dans le grade et avancement d'échelon.
- Si vous êtes lauréat du concours de « conseiller » spécialité « technique » de la fonction publique communale :
 - o Copie de l'attestation de réussite au concours.
- Si vous êtes lauréat de l'examen professionnel « conseiller qualifié » de la Fonction publique communale de la spécialité « technique » de la fonction publique communale :
 - o Copie de l'attestation de réussite à l'examen professionnel.

TOUT DOSSIER DE CANDIDATURE INCOMPLET SERA REFUSE

HÔTEL DE VILLE

BP 13001 – 98717 Punaauia – Polynésie française
Tél : (689) 40.86.56.56 — Fax : (689) 40.45.06.06 — Courriel : ville@punaauia.pf — www.punaauia.pf

Pour tout renseignement, nom et coordonnées de l'agent en charge du recrutement : Mme Hinarere GODEFROY Tel : 40 86 56 56

Merci d'adresser votre dossier de candidature au secrétariat général de la commune à l'attention de Monsieur le Maire de la commune de PUNAAUIA ou par mail à l'adresse suivante : rh@punaauia.pf

HÔTEL DE VILLE

BP 13001 – 98717 Punaauia – Polynésie française
Tél : (689) 40.86.56.56 — Fax : (689) 40.45.06.06 — Courriel : ville@punaauia.pf — www.punaauia.pf



Zone réservée à l'employeur et au CGF (non publiée)

N° de la délibération (à joindre avec l'offre d'emploi) : n°105/2022 du 24/06/2022

Dates de publicité du : 23/09/2024 au 11/10/2024

Rappel :

- au moins 8 jours pour les emplois occasionnels et les emplois C et D

- au moins 15 jours pour les emplois A et B

I - Pour les annonces relatives aux emplois permanents, merci de préciser le motif selon qu'il s'agisse : à définir

Emploi nouvellement créé

-D'une vacance d'emploi¹ :

Agent non titulaire en fin de contrat

Avancement de grade ou accès à un cadre d'emplois d'un niveau supérieur

Congé parental/Congé de maternité

Mutation interne (dans la collectivité)

Mutation externe (entre 2 collectivités)

Détachement

Disponibilité

Licenciement

Démission

Agent atteint par la limite d'âge

Décès

-D'un remplacement temporaire¹ :

Tous les cas correspondants à une position d'activité (congé annuel, congé de maladie, congé de longue maladie, congé de longue durée, congé pour maternité ou pour adoption, congé lié aux charges parentales, congé de formation, congé pour validation des acquis de l'expérience)

Exclusion temporaire de fonction

II - Pour les annonces relatives aux emplois non permanents, merci de préciser le type d'emploi : (Alinéa 2 art.8 de l'ordonnance n°2005-10)

Emploi saisonnier

Emploi répondant à des besoins occasionnels

¹ Pour cocher la case en version numérique, double cliquer sur la case et sélectionner

HÔTEL DE VILLE

BP 13001 - 98717 Punaauia - Polynésie française

Tél : (689) 40.86.56.56 — Fax : (689) 40.45.06.06 — Courriel : ville@punaauia.pf — www.punaauia.pf

Attention : 1 motif par offre d'emploi